

## SURCHARGE MATIÈRE TEMPORAIRE PVC ET ALUMINIUM

Strasbourg, le 6 septembre 2021

Chers clients, chers partenaires,

Nous vous avons annoncé fin avril une hausse tarifaire de +3% sur l'ensemble de nos gammes, liée aux fortes hausses des prix des matières premières que nous avons subies depuis le début de l'année, en retardant son application au 1er septembre 2021.

Les derniers mois n'ont pas laissé entrevoir un fléchissement des prix des matières premières et nous continuons à subir de la part de nos différents fournisseurs des augmentations significatives sans aucun délai de prévenance.

Dans ce contexte exceptionnel, nous nous voyons contraints de mettre en place une surcharge matière temporaire de +3% sur l'ensemble de nos tarifs PVC et Aluminium.

Cette surcharge sera visible sur l'ensemble de vos confirmations de commande et factures.

Afin de vous laisser le temps de répercuter cette surcharge sur vos propres tarifs, elle ne sera appliquée que pour toutes les commandes enregistrées à compter du 1er décembre 2021.

Les tarifs informatiques disponibles sur 3<sup>E</sup> et Top Tarif seront mis à jour à cette date.

Vos interlocuteurs habituels, commerciaux ou techniciens des services administrations des ventes restent à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire.

Vous remerciant pour votre confiance et comptant sur votre compréhension, nous vous prions d'agréer l'expression de nos salutations distinguées.

Hans Werner HILZINGER  
Président



Eric MOURER  
Directeur Général

